



Violences domestiques et familiales

Les violences domestiques et familiales ne sont pas tolérées en Australie.

Les violences domestiques et familiales constituent des délits.

Une personne qui commet ces délits est passible d'une peine d'emprisonnement que ce soit un homme ou une femme.

Si vous ou une personne de votre entourage êtes en danger, contactez la police au **000**.
La police australienne est un service sûr et fiable.

Pour bénéficier d'une assistance gratuite et en toute confidentialité, contactez 1800 RESPECT au
1800 737 732.

Si vous avez besoin de l'assistance gratuite d'un interprète, appelez le **131 450**.

Le gouvernement australien [*Australian Government*] ne tolère sous aucun prétexte les violences domestiques et familiales.

Les violences domestiques et familiales comprennent les comportements ou les menaces qui visent à instaurer une position de pouvoir d'un conjoint sur l'autre (homme ou femme) en créant un climat de peur ou d'insécurité. Les violences domestiques et familiales peuvent inclure :

- Les coups ;
- Les étranglements ;
- Le refus de donner de l'argent au conjoint ou à la famille pour subvenir aux besoins essentiels ;
- L'isolement social du conjoint (amis et famille) ;
- Les insultes ou critiques permanentes envers le conjoint; et
- Les menaces envers les enfants ou les animaux domestiques.

Les femmes bénéficient des mêmes droits que les hommes.

Les lois australiennes placent les femmes et les hommes sur un même pied d'égalité.

Tout le monde a le droit à mener une vie heureuse au sein de son couple et de sa collectivité, à l'abri de toute violence.

Les femmes ne doivent pas accepter d'être maltraitées ou blessées.

Il existe en Australie des services culturellement adaptés qui peuvent vous aider.

1800 RESPECT correspond en Australie au service national d'assistance contre les agressions sexuelles, les violences domestiques et familiales [*Australia's National Sexual Assault, Family and Domestic Violence Counselling service*]. Il offre une assistance téléphonique et en ligne, gratuite et en toute confidentialité. Les conseillers seront à votre écoute, répondront à vos questions et peuvent vous recommander auprès d'autres services d'assistance locaux.

Appelez le **1800 737 732** ou visitez le site 1800 RESPECT : **www.1800RESPECT.org.au**.

Besoin d'un interprète ?

Contactez gratuitement le **Service de traduction et d'interprétariat** [*Translating and Interpreting Service*] (TIS) au **131 450**. TIS peut vous assister dans vos communications avec d'autres services. TIS n'offre pas de service-conseil.